Propriété Privée Rurale
de Saône & Loire

Flash Info n° 3

Février 2019

Participation au grand débat national

Chers adhérents

Il est facile de dire que de participer au grand débat national ne sert à rien mais à Force de laisser passer les trains on risque un jour de n'avoir que nos yeux pour pleurer !

Voici donc 3 thèmes d'intervention que je vous propose de mettre en avant dans le grand débat. Bien entendu ce ne sont que des suggestions de rédaction, libre à vous de les adapter en fonction de vos sensibilités.

Thème : <u>démocratie et citoyenneté</u>

1) Les **chambres d'agriculture départementales** sont financées à hauteur de 40 à 50 % par la Taxe additionnelle sur le Foncier non bâti acquittée à parité par les propriétaires et les exploitants.

Or sur les 33 sièges que comptent chacune de ces chambres **les propriétaires, qui financent donc environ 20 % du budget, ne disposent que d'un siège** !

Il est urgent de revoir le mode de financement et la gouvernance de ces établissements publics créés en 1924

2) Les **Safer, crées par la loi d'orientation Agricole du 5 Août 1960**, avaient initialement pour objectif la réorganisation des activités agricoles. Elles ont aujourd'hui une activité majoritairement dépendante du flux de transactions achat vente sur les terrains agricoles ruraux.

Il est essentiel de laisser la liberté d'entreprendre à tous les propriétaires en faisant en sorte que les prérogatives de la Safer ne s'appliquent qu'au-delà d'un seuil d'environ 50 000 €.

Thème : <u>Transition écologique</u>

3) La multiplication des éoliennes, l'achat de terres agricoles par des investisseurs étrangers notamment chinois ont provoqué beaucoup d'émois.

Pour éviter ces dérapages, **il faut redonner aux investisseurs français l'envie d'acquérir du foncier dans un environnement respectueux de notre beau pays et pour le faire exploiter par les agriculteurs qui ont tant besoin de bénéficier de cette ressource sans avoir à recourir à l'endettement.**

Il est important que votre contribution soit déposée sur la site internet : www.granddebat.fr **avant le 15 mars prochain.**

Lorsque vous allez sur le site, N'oubliez pas de commencer par créer votre compte.

J'espère que cette démarche pourra être utile pour faire avancer nos idées.

Avec mes sentiments dévoués.
Bruno Keller